



CONDITIONS DE TRAVAIL

PORT DU GILET ROUGE, LA NOUVELLE LUBIE

La Direction Voyages a unilatéralement décidé de doter d'un gilet rouge les agents du sol et du bord participant aux accueils / embarquements des TGV InOui.

Ce port rendu obligatoire à compter du 16 septembre, s'accompagne d'un rectificatif à venir de la VO 773. Ainsi, les ASCT, les agents d'Escale et tout cheminot qui participera aux A/E se verront prochainement dotés d'un gilet rouge.

La volonté de la direction de ne faire qu'un seul et même métier Escale / ASCT passe aussi par là.

« Besoin de rassurer, d'être visible, identifiable en gommant les métiers. »

Ces quelques éléments de langage extraits du dossier présenté au CSSCT concerné sont éloquentes. Sous le couvert fallacieux d'augmenter la visibilité des cheminots par les usagers, notamment dans le cadre de l'ouverture à la concurrence, la volonté réelle de la direction Voyages est de franchir un pas supplémentaire dans l'attaque de nos métiers.

Obligatoire été comme hiver, le port du gilet entrera dans le baromètre Qualité et, de facto, dans la notation des agents. Par ce même artifice, la direction s'inscrit pleinement dans l'effacement de nos métiers, déjà caractérisé par la volonté de certains axes de mettre en œuvre une polyvalence à outrance, en piétinant au passage le dictionnaire des filières. C'est dans la continuité de la mise en place des ESV, des tenues similaires, ou de l'outil technologique Cosmo.

Afin d'enjoliver son projet, la direction cherche à gagner les agents en jouant sur leur souci de rendre une bonne qualité de service aux usagers, tout en les rassurant (tissu léger pour ne pas avoir chaud l'été, aucun risque Sécurité, pas de sujet SST, nettoyage simple et obtention de points supplémentaires Clean Way à l'étude...). Bref, elle joue l'apaisement pour poursuivre le chemin de l'éclatement du métier par la séparation définitive des activités.

Cependant, la direction n'amène aucun élément tangible sur différents sujets, notamment celui de la sécurité. Enfin, la présentation dans les CSSCT et non en CSE, démontre sa volonté d'édulcorer les conséquences du port du gilet rouge. Jusqu'à présent, il y a toujours eu une présentation nationale des éléments touchant à la tenue avant une présentation dans les CHSCT.

La CGT constate une dérive supplémentaire qui s'ajoute à celles constatées ces dernières semaines, tant sur la VO 178 que sur les primes de langue. En effet, là-aussi, sans concertation, des directions d'activité ont décidé de refaire passer des constats de langue par des entreprises « agréées » sur rendez-vous et par téléphone.

La CGT n'est pas dupe des « arguments » de la direction concernant le port du gilet rouge. C'est un stratagème de plus qui s'inscrit dans un processus insidieux qui a pour but de déguiser le véritable objectif : la fusion des métiers et l'encloisonnement des cheminots par activité.

LA FORCE DU MÉTIER D'ASCT RÉSIDE DANS L'UNICITÉ DE CELUI-CI. ENSEMBLE, NE LAISSONS PAS FAIRE LA DIRECTION SNCF.

LA CGT INVITE LES ASCT À FAIRE ENTENDRE LEURS REVENDICATIONS LE 24 SEPTEMBRE 2019 !

